

Institut des Formations Paramédicales Mary Thieullent	Réf. Ennov Doc
Déclaration de stratégie Erasmus	Version : 1
	Date d'application : 02/2023
	Annexe : Non
	Lien : Non



Déclaration de stratégie Erasmus

Notre institut de formations paramédicales a élaboré le projet pédagogique 2023-2026 autour d'axes forts tels que :

- Le développement personnel et la connaissance de soi,
- L'implication en termes de santé publique,
- La préparation à la vie professionnelle et à ses évolutions,
- La préparation à l'encadrement, à la formation des professionnels et des stagiaires,
- La construction progressive des compétences, l'individualisation du parcours de stage de l'étudiant comme levier de réussite.

Notre projet pédagogique s'appuie sur des valeurs que nous portons, à savoir : le respect, l'authenticité, la collaboration et la bienveillance.

Notre projet institutionnel s'inscrit au sein du projet d'établissement 2018-2022 (en cours de réactualisation) du groupe hospitalier du Havre. Les enjeux et les axes prioritaires sont :

- D'affirmer et de développer l'attractivité et la reconnaissance de l'institut de formations paramédicales,
- De développer la formation clinique et de dynamiser le partenariat avec les structures de stage,
- De poursuivre l'universitarisation de la formation infirmière en préparant à la recherche et à la poursuite du parcours universitaire,
- De soutenir l'innovation pédagogique
- De mettre en place une politique de mobilité internationale pour les étudiants.

Ainsi, depuis 2017, nos étudiants ont la possibilité de réaliser un stage hors métropole, à l'étranger.

Rédaction Fatiha ZEGGAI Aurélie TSCHABAN Katy MASQUEREL	Validation (Nom/Fonction) Catherine MARILLONNET, Directrice de l'IFP
Seule la version informatique sur Ennov fait foi	

Notre volonté d'adhérer à la charte Erasmus et de participer au programme de mobilité de l'enseignement supérieur à des fins d'éducation et de formation, tant pour le personnel que pour les étudiants, correspond à notre projet pédagogique et au projet d'établissement. Nous envisageons un partenariat avec au minimum deux pays étrangers. Nous avons pour objectifs :

- L'incitation à la mobilité entrante et sortante des étudiants et du personnel,
- La découverte et la connaissance des systèmes de santé en Europe et à l'international,
- Le développement personnel, renforcer le sentiment d'appartenance européenne et de citoyenneté,
- La sensibilisation aux langues étrangères et aux différences culturelles,
- L'acquisition, le développement et la reconnaissance des connaissances et des compétences,
- Une réponse adaptée et personnalisée aux besoins des personnes dans leur dimension européenne et internationale,
- Le respect de l'équité et l'inclusion sociale,
- L'innovation et l'amélioration de la qualité de la formation,
- L'amélioration de l'attractivité de l'enseignement supérieur et des professions de santé, et notamment de la profession infirmière.

Ces objectifs permettraient à notre institut des formations de le moderniser davantage et de promouvoir son attractivité et sa reconnaissance.

Nous mettons l'accent sur la préparation à l'encadrement et à la formation des professionnels, en développant les compétences pédagogiques, relationnelles et organisationnelles des étudiants. Nous privilégions des méthodes pédagogiques actives et innovantes tout au long de la formation. Nous utilisons la simulation en santé comme méthode pédagogique dans un contexte d'universitarisation de la formation et d'évolution de la profession. Nous dispensons des enseignements relatifs au domaine de la santé publique, à l'économie de la santé, aux systèmes de santé en Europe et dans le monde. Les étudiants participent activement à des manifestations, à des événements inhérents à l'éducation et la promotion de la santé. Notre politique de stage s'appuie sur la co-construction d'un parcours individualisé et tourné vers l'international. En outre, notre stratégie institutionnelle vise le développement de la réflexivité de l'étudiant, la professionnalisation et l'acquisition progressive des compétences, et l'inscription de notre dispositif de formation dans l'espace européen et international.

Afin de répondre aux objectifs que nous avons décrits en amont, nous prévoyons d'organiser la mise en place du dispositif de mobilité internationale entrante et sortante pour les étudiants et le personnel selon le calendrier suivant :

- 2023-2024 : recherche de partenariat avec au minimum deux universités ayant un département en sciences infirmières en Europe et/ou à l'international,
- 2023-2025 : élaboration des partenariats, visites et échanges de part et d'autre afin de définir les modalités pédagogiques et opérationnelles des actions de la mobilité entrante et sortante, mise en œuvre effective de la mobilité entrante et sortante des étudiants et du personnel.

Nous envisageons de planifier ce dispositif sur cinq ans.

En ce qui concerne la mobilité des étudiants, nous envisageons une mobilité pérenne et progressive.

En ce qui concerne la mobilité du personnel, nous prévoyons une mobilité entrante et sortante à tour de rôle, une fois par an.